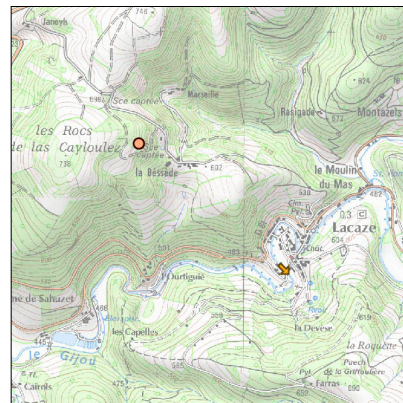
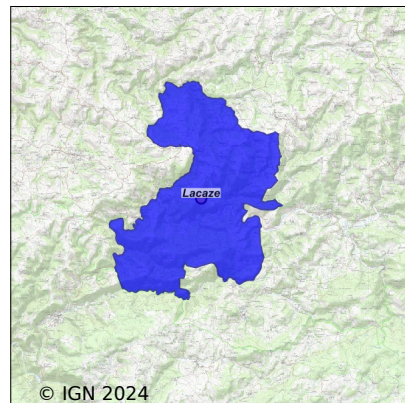


# Système d'assainissement 2022

## LACAZE (CAMPING)

### Réseau de type Séparatif



## Station : LACAZE (CAMPING)

Code Sandre	0581125V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE LACAZE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 2000
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	60 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	3,6 Kg/j
Charge nominale DCO	7,2 Kg/j
Charge nominale MES	5,4 Kg/j
Débit nominal temps sec	9 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	660 436, 6 293 882 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Gijou

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau est court et séparatif, il collecte les eaux usées du camping, du logement du gérant ainsi que les WC public du village.

Le réseau de collecte est de type séparatif.

Il comprend 13 branchements et 10 personnes raccordées.

### Station d'épuration

La filière de traitement est une mini-station par boues activées de 60 EH (équivalents habitants), mise en service en 2000.

Elle est exploitée en régie communale.

Son fonctionnement à très fort caractère saisonnier rend complexe son exploitation.

Le rejet des effluents traités s'effectue dans la rivière du Gijou, classé NATURA 2000.

Une étude portée par la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune prévoit sur l'un de ses scénarii, la création d'une station d'épuration pour le bourg de LACAZE et le raccordement du réseau d'assainissement du camping sur le réseau du bourg (suppression de la mini-station du camping).

En 2019, l'activité du camping jusqu'alors saisonnière (été) s'est densifiée sur toute l'année. De fait, la station d'épuration peut se retrouver en sur charge organique (dépassement de sa capacité).

Des aménagements devront à minima être réalisés et une gestion des effluents admis réalisée avec le gestionnaire du camping (convention de déversement).

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

La filière de traitement est un décanteur-digesteur suivi d'un filtre bactérien de 45 EH (équivalents habitants), mise en service en 1990.

Le système d'assainissement du hameau de Roquecave est sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM du Plô du Lac, lequel exploite également cette station d'épuration.

Le décanteur digesteur présente une fuite entraînant des exfiltrations d'effluents.

La station d'épuration fonctionne en sous charge hydraulique et organique liée au faible nombre d'habitants présent dans le hameau.

Le très faible rejet, en sortie de traitement, s'infiltré directement dans un talus.

Une révision du schéma directeur d'assainissement vient d'être lancée à l'initiative du maître d'ouvrage. Il permettra de faire un diagnostic des systèmes d'assainissement, d'identifier les dysfonctionnements et proposer des scénarii d'amélioration du fonctionnement des divers systèmes de collecte et la filière de traitement.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

### Sous produits

La collectivité procède au besoin à une extraction de boues réalisée par un prestataire de service.

La collectivité procède généralement au besoin, à une extraction de boues du décanteur digesteur, par un prestataire de service.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	4,5 m3/j	50 %			4,5 m3/j	
DBO5	1,4 Kg/j	39 %	309 mg/l	90 %	0,1 Kg/j	31,1 mg/l
DCO	3,4 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	0,3 Kg/j	76 mg/l
MES	1,4 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,1 Kg/j	31,1 mg/l
NGL	0,4 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,4 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,4 Kg/j		80 mg/l	64 %	0,1 Kg/j	28,9 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,1 mg/l	40 %	0 Kg/j	6,7 mg/l

### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581125V001>